

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20250409-06

Nomenclature : 7.1.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 12

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°1-2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 27/03/2025
Etaient présents : Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Claire GOUBET, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir : Florence BARONNET, pouvoir donné à Claire GOUBET
Etaient absents excusés : Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Laurence PAJON

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de :

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 350 € pour ses impayés de loyers.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Laurence PAJON

Diffusion sur le site internet de la commune le : 23 AVR. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20250409-08

Nomenclature : 7.1.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 12

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°3-2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 27/03/2025
Etaient présents : Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Claire GOUBET, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir : Florence BARONNET, pouvoir donné à Claire GOUBET
Etaient absents excusés : Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Laurence PAJON

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de :

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 480 € pour ses impayés de loyers.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLET

Laurence PAJON



Diffusion sur le site internet de la commune le : 23 AVR. 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)
Département du Cher

Délibération n° :
20250409-07

Nomenclature : 7.1.2

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Nombre de votants : 12

OBJET

**Aide d'urgence à une famille
Secours n°2-2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY, régulièrement convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET, président du CCAS,
Date d'affichage de la convocation du conseil d'administration : 27/03/2025
Etaient présents : Fabrice CHOLLET, Elisabeth CLAVIER, Céline COMPAIN, Claire GOUBET, Josèphe LAURIER, Isabelle MOREL, Anne-Marie OSWALD, Laurence PAJON, Narcisse SALMON, François Régis THINAT, François THOMAS
Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :
Florence BARONNET, pouvoir donné à Claire GOUBET
Etaient absents excusés : Chantal JOUANIN, Benjamin MARTIN, Jean LALANNE
Secrétaire de séance : Laurence PAJON

Le conseil d'administration,

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à main levée et à l'unanimité, décide de :

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 240 € pour sa facture d'électricité.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président  Fabrice CHOLLET		La Secrétaire de séance  Laurence PAJON
--	---	---

Diffusion sur le site internet de la commune le : **23 AVR. 2025**